

Désignation du lauréat

Après la sélection des candidats retenus par un jury d'experts indépendants, il convient à présent de désigner le lauréat.

Un jury indépendant et pluridisciplinaire

Le jury final est constitué de personnalités de la société civile de la province et d'ailleurs, non spécialistes du développement durable, qui vont devoir se positionner par rapport à des initiatives de développement durable multiples et variées, avec leur vision de ce qu'est la durabilité.

Des critères d'examen

Pour guider les membres du jury dans leur choix – qui sera forcément subjectif, il leur est demandé d'examiner une série de critères.

- Intégration des différentes dimensions du développement durable
- Impact et ancrage à l'échelle de la province
- Maturité (l'initiative a déjà de l'expérience et des résultats)
- Exemplarité pour le grand public et les autres porteurs de projet
- Portée, rayon d'action de l'initiative (à qualité égale, une initiative à l'échelle d'une famille a moins de poids qu'une initiative à l'échelle de la province)
- Originalité